

GESTION DE L'EAU & DES RISQUES ASSOCIÉS : QUEL APPORT DES SCIENCES COMPORTEMENTALES ?

Témoignage de Xavier Troussard, Unité Prospective et Apports
des Sciences Comportementales,
Centre Commun de Recherche, Commission Européenne



**Comment la
thématique
des sciences
comportementales
s'est-elle
progressivement
invitée dans l'agenda
du Centre Commun
de Recherche ?**

En tant que service scientifique de la Commission Européenne, la Direction Générale «Centre Commun de Recherche» (CCR) a pour mission de soutenir les politiques de l'Union en fournissant une expertise scientifique indépendante tout au long du cycle de leur développement, leur mise en œuvre et leur évaluation. Si les sciences naturelles (et la physique en premier lieu puisque le CCR a été créé originellement pour soutenir la mise en œuvre du Traité Euratom) jouent un rôle important au soutien de multiples politiques (énergie, environnement, standardisation, etc.), les questions économiques et sociales ont progressivement émergé comme des enjeux scientifiques majeurs. La complexité des défis auxquels sont confrontées nos sociétés a également amené le CCR à investir dans la prospective et l'investigation des comportements humains. Le design est finalement venu faciliter

l'intégration de ces approches pluridisciplinaires dans le cadre d'un Laboratoire d'innovation politique -le EU Policy Lab – que nous avons lancé l'année passée.

Quelles sont les initiatives portées par l'Unité « Prospective et Apports des Sciences comportementales » ?

Le CCR soutient l'utilisation des apports des sciences comportementales dans le développement des politiques européennes de différentes manières: nous soutenons les autres services de la Commission en menant des études pour eux (par exemple en matière de politique fiscale, de santé publique, de services numériques) ou en les aidant à formuler et suivre des études qui sont menées par des consultants externes; nous contribuons également à l'effort de sensibilisation et de formation de nos collègues et, progressivement, à la mise en réseau des acteurs et des compétences au niveau européen. A cet égard, la publication récente de notre premier rapport «Behavioural Insights Applied to Policy – BIAP 2016» a suscité beaucoup d'intérêt au sein de la Commission Européenne mais nous a également permis de rassembler un premier réseau d'acteurs intéressés dans les administrations des Etats membres de l'Union Européenne. Notre EU Policy Lab expérimente également l'application des sciences comportementales à de nouveaux contextes et en combinaison avec d'autres disciplines.

Existe-t-il une ambition européenne en matière de sciences comportementales et si oui, quelle est-elle ?

L'ambition européenne ne porte pas tant sur les outils que sur la qualité des politiques, des réglementations et des dépenses pour maximiser leur impact en réponse aux défis auxquels est confrontée l'Union Européenne. Dans ce contexte, il est bon de noter que la Commission Européenne a été l'un des précurseurs en matière d'utilisation des sciences comportementales pour informer des politiques législatives et réglementaires depuis

2008. Les sciences comportementales ont donc déjà leur place dans la «boîte à outils» de la Commission. Progressivement elle semble aussi intégrer celle des Etats membres. Les sciences comportementales ne sont pas une panacée universelle mais un outil scientifique qui contribue à une meilleure compréhension du contexte dans lequel l'intervention publique est envisagée. Elles apportent aussi une dimension d'expérimentation au processus politique en permettant de tester différentes options avant de déployer la plus efficace. Il y a fort à parier que plus l'accent sera mis sur la mise en œuvre et le résultat des politiques, plus l'attention aux facteurs comportementaux sera importante.